

Québec, le 2 mars 2026

Madame Louise Lajoie
Porte-parole, Médecin spécialiste en santé publique et médecine préventive
Ministère de la Santé et des Services sociaux
louise.lajoie.med@ssss.gouv.qc.ca

**Objet : Projet de contournement du noyau urbain de Sainte-Julienne par la
route 125 – Question complémentaire – DQ10**

Madame,

En référence au dossier présentement à l'étude, la commission chargée de l'examen du projet précité désire obtenir des renseignements complémentaires.

Veuillez trouver, annexées à la présente, des questions dont nous souhaitons grandement recevoir les réponses d'ici le **4 mars 16h30** prochain compte tenu de l'échéancier dont dispose la commission pour ses travaux.

Afin de faciliter le suivi et le repérage de l'information, bien vouloir reprendre le libellé de chaque question avant d'y ajouter votre réponse.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Kim Maloney
Coordonnatrice du secrétariat de la commission

p. j.

Projet de contournement du noyau urbain de Sainte-Julienne par la route 125 – Question complémentaire – DQ10

1. Vous demandez de garder le boisé en partie, de part et d'autre de l'emprise, afin de préserver son rôle de filtre naturel et autres services qu'il offrait avant le projet (Louise Lajoie, DT2, p. 30 et DT3, p. 53). Quelles modifications proposez-vous au projet pour que le boisé résiduel permette de maintenir les bénéfices actuels?
2. La présentation *Santé globale de la population* présente le profil socio-sanitaire de la population de la MRC de Montcalm afin de supporter diverses recommandations visant à réduire les impacts du projet sur la qualité de l'air, le climat sonore et le niveau d'activité physique des résidents (DB10). Estimez-vous que les impacts du projet de contournement du noyau urbain soient susceptibles d'influencer de façon significative l'état de santé des résidents de Sainte-Julienne ?
3. Dans la présentation *Enjeux du bruit*, vous mentionnez une possible sous-estimation des impacts sonores tels qu'évalués par le MTMD (DB11, p. 16). Veuillez préciser ce qui supporte cette affirmation.